

## COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ECOLE *Des 8 et 9 AVRIL 2021*

<i>Ont participé à ce conseil</i>			
<i>Les représentants des communes</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mme BEAUJARD, maire d'Hermonville, vice-présidente Grand Reims (phase 2)</li><li>- Mme LABBE, adjointe au maire de Thil</li><li>- M. ROSTEIN, adjoint au maire de Villers-Franqueux</li></ul>		
<i>Les représentants des parents d'élèves</i>	<table border="1"><tr><td><ul style="list-style-type: none"><li>- Mme BARD (phase 2)</li><li>- Mme DAMIEN</li><li>- Mme SALIBA</li></ul></td><td><ul style="list-style-type: none"><li>- Mme DIFFALAH</li><li>- Mme LEJEUNE</li><li>- Mme ROTHIER</li></ul></td></tr></table>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mme BARD (phase 2)</li><li>- Mme DAMIEN</li><li>- Mme SALIBA</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mme DIFFALAH</li><li>- Mme LEJEUNE</li><li>- Mme ROTHIER</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Mme BARD (phase 2)</li><li>- Mme DAMIEN</li><li>- Mme SALIBA</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mme DIFFALAH</li><li>- Mme LEJEUNE</li><li>- Mme ROTHIER</li></ul>		
<i>L'Association des Parents d'Elèves (APE)</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- M. ROSTEIN, président</li><li>- Mme SALOMON, vice-présidente maternelle</li></ul>		
<i>Les enseignants</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mme DUMORTIER</li><li>- Mme FROHLICH</li><li>- Mme BANASIAK, directrice</li></ul>		

**Absents :** Mme ROUX, DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale)

**Excusés :**

M. HORNEWER, Inspecteur de l'Education Nationale, circonscription Reims Nord  
Mme ROUSSEL, maire de Pouillon

### *Ordre du jour*

- |                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Bilan des projets et actions (bilan financier partiel)</li><li>• Projets de fin d'année</li><li>• Point APE (Association des Parents d'Elèves)</li><li>• Rentrée 2021</li><li>• Questions diverses</li></ul> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

La séance est ouverte le jeudi 8 avril 2021 à 18h15 en visioconférence via la plateforme « Ma classe à la maison » du CNED.

La classe de GS est fermée depuis le 26 mars au matin en raison de la découverte d'un cas de Covid-19 parmi les élèves. A cette fermeture, ce sont ajoutées des mesures gouvernementales : l'école est fermée aux élèves du 6 au 9 avril, l'enseignement a lieu à distance.

Les vacances de printemps sont avancées du 10 au 25 avril 2021.

# I. Bilan des projets et actions / bilan financier partiel

## Bilan financier 2019/2020 au 8 avril 2021

	Entrées	Sorties	Bilan pour la coopérative	
Affiliation coopérative scolaire	685	220,35	464,65 €	
Subventions	600	1300	-700,00 €	Transfert de toutes les subventions projet médiéval 2019-2020 à la coop de l'école élémentaire
Biens durables		286,91	-286,91 €	
Photographies scolaires	1658	1246,1	411,90 €	
Vente de chocolats Noël	8284,7	7069,15	1 215,55 €	
Spectacle de Noël	341	550	-209,00 €	Dont 119 APE
Cadeaux classes Noël	80	160,28	-80,28 €	Dont 80 APE
Tombola crêpes	860	313,72	546,28 €	
Matériel pédagogique		1511,46	-1 511,46 €	

## Bilans des actions et projets passés

**Venue du photographe** : vendredi 6 novembre 2020 au matin (bénéfice pour la coopérative : 411,90 €)

**Après-midi de Noël** : jeudi 17 décembre 2020 (15h/16h). Compte-tenu du protocole sanitaire en vigueur, il a été privilégié cette année une visite du Père-Noël par classe. Cette manifestation a été très appréciée, des présents ont été offerts aux classes. Merci à l'APE pour son soutien financier (50% du coût total).

**Vente de chocolats fin 2020** : organisée avec l'aide de parents au profit de la coopérative scolaire (bénéfice pour la coopérative : 1215,55 €). Merci à toutes les familles pour leur participation à cette action qui est importante pour la coopérative.

**Père-Noël Vert** : collecte de jouets ou denrées au profit du secours populaire à l'occasion des fêtes de fin d'année.

**Spectacle « Le Noël de Blanche-Neige » par C la Compagnie « marionnettes Coconut »** : vendredi 18 décembre 2020 après-midi. Ce spectacle était en lien avec le projet du temps qui passe et des repères culturels. Le coût du spectacle s'élevait à 550 €, l'APE a participé à hauteur de 119 €, l'équipe enseignante l'en remercie encore (après déduction de la participation des familles à hauteur de 3 € par élève, coût pour la coopérative : 209 €).

**Tombola crêpes** : Chaque élève s'est vu proposer une grille avec 10 cases à vendre. Pour chaque grille, un filet garni était à gagner (bénéfice pour la coopérative : 546,28 €).

**Mardi-Gras** a eu lieu le mardi 16 février 2021. En raison du contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19, la manifestation habituellement organisée en compagnie des grands-parents ainsi que le défilé en école élémentaire n'ont pu avoir lieu. Pour le plaisir des enfants, les enseignantes ont néanmoins proposé une matinée festive dans chaque classe.

Les élèves sont arrivés costumés à l'école. Goûter et danse ont rythmé cette matinée.

« **Chasse aux œufs** » : les élèves de PS et MS ont réalisé leurs objets et les ont recherchés dans la cour le vendredi 9 avril. Pour les GS, la fermeture de la classe le 26 mars a reporté le projet.

## **II. Projets de fin d'année.**

Les manifestations et projets suivants sont encore à venir :

### **SOUS RESERVE DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE ET DU PROTOCOLE SANITAIRE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.**

**Semaine prévention routière** : organisée par l'école élémentaire, elle est l'occasion de faire profiter aux élèves d'une piste routière mise en place par les élèves de CM2. Des sorties dans le village sont habituellement organisées entre classes maternelles et élémentaires pour travailler, sous principe de tutorat, les panneaux de signalisation ainsi que la traversée de la route.

Les dates ne sont pas encore connues mais en raison du non brassage des classes exigé par le protocole sanitaire, il semble compliqué de mener à bien un tel projet cette année.

En parallèle, une intervention de l'ADETEEP (ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LES TRANSPORTS EDUCATIFS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC) était prévue le lundi 13 avril 2021 (Evacuation de bus, Atelier sur les règles de circulation). Elle a été annulée en raison de la modification du calendrier des vacances scolaires. L'équipe ne sait pas encore si cette action pourra être reprogrammée cette année.

**Fête des parents** : initialement prévue le vendredi 28 mai en soirée, elle est annulée compte-tenu de la situation sanitaire.

**Passerelle Micro crèches (Hermonville et Thil)** : les futurs PS participeront à un temps de découverte de l'école encadré par le personnel de leur actuelle structure. Ces liaisons auront lieu en mai ou juin si la règle du non brassage des élèves est assouplie dans les semaines à venir.

**Projet d'échange avec l'IME** : la classe de GS de Mme Banasiak, en partenariat avec l'IME et plus particulièrement, l'enseignante de la classe 1, Mme Bonnet, participe à un projet commun. Habituellement, ce projet a pour objet des rencontres sportives régulières à l'école avec pour finalité des olympiades en fin d'année sur le site de l'IME. Malheureusement cette année, ce type d'échange n'est pas faisable, les deux enseignantes ont donc fait le choix d'une correspondance pour conserver le lien entre les établissements.

#### **Projet médiéval :**

Ce projet est la suite du projet abandonné l'an passé en raison de la situation sanitaire. Il concerne les classes de MS et GS.

L'organisme « Côté Découvertes » avait rendu les acomptes versés sous forme d'un avoir d'un montant de 2333,92 €.

Le projet a donc été retravaillé sous la forme 2 journées indépendantes :

- Mardi 11 mai 2021 : journée ateliers à l'école.
- Vendredi 4 juin : sortie à Provins  
Pour le moment, les lieux culturels sont fermés. De plus, il y a interdiction de brassage de classes dans un même bus. Il est difficile de savoir si cette partie du projet pourra avoir lieu.

**Détail du programme en annexe.**

### **Ateliers / pompiers de Cormicy :**

Sur proposition d'un parent d'élève, les pompiers de Cormicy viendront à l'école le vendredi 28 mai au matin pour proposer des ateliers découverte aux 3 classes.

**Fête de l'école :** (commune avec l'élémentaire). Elle était initialement prévue le samedi 19 juin 2021. Compte-tenu du contexte sanitaire, il est fort peu probable qu'un tel événement puisse avoir lieu. De plus, les spectacles proposés à l'occasion de ce type de manifestation nécessitent un travail important sur du long terme avec les élèves, il apparaît à ce jour impossible de prévoir un projet pédagogique si important en si peu de temps et dans l'incertitude de pouvoir le faire aboutir.

Les équipes enseignantes maternelle et élémentaire, ainsi que l'APE, se laissent jusqu'au retour des vacances de printemps pour arrêter définitivement la décision et la communiquer.

### **Décloisonnement CP :**

Dans le cadre de la liaison Grande Section /CP, en fin d'année scolaire, les élèves de grande section participeront à un temps de découverte du fonctionnement de l'école élémentaire en compagnie des enseignants.

Les dates et modalités ne sont pas encore arrêtées.

## **III. Point APE (Association des Parents d'Elèves)**

M. Rostein, président de l'Association, et Mme Salomon, vice-présidente « maternelle », ont fait part des éléments suivants concernant les actions financières et manifestations :

- Vente d'objets personnalisés avec les dessins des élèves (boîtes métalliques) fin 2020 : bénéfice environ 1148,21 €
- Vente de biscuits confectionnés par la boulangerie d'Hermonville : environ 430,02 €
- La vente de brioches prévue à cette période est annulée en raison de la fermeture des écoles.
- La brocante du 18 avril 2021 est également annulée
- La fête de l'école, comme évoqué par l'équipe enseignante, est fortement compromise.

## **IV. Rentrée 2021**

A ce jour, voici les éléments que nous possédons concernant les effectifs :

**PS :** environ 20 élèves

**MS :** 27 élèves

**GS :** 28 élèves

Soit environ 75 élèves de maternelle, répartis sur 3 classes.

### **Ajout a posteriori de cette réunion :**

*La campagne d'inscription est en cours. Mme Banasiak procédera ensuite à un affichage pour informer les familles du déroulement des admissions à l'école. L'idée d'une réunion générale est écartée. La communication se fera par voie de mail. Des entretiens individuels avec les familles des futurs PS seront ensuite organisés.*

Il est ensuite évoqué la fusion des écoles maternelle et élémentaire, proposée à l'équipe enseignante en février et décidée par l'Education Nationale sur proposition de M. l'Inspecteur de la circonscription de Reims Nord ainsi que par la commune d'Hermonville et le Grand Reims qui possède la compétence scolaire. Cette évolution fait suite au souhait de départ d'un des deux directeurs.

### **Qu'est-ce qu'une fusion d'école ?**

*Il s'agit de la réunion de 2 écoles en une structure unique, ou bien du regroupement des élèves de 2 écoles dans une seule des 2 structures. Peuvent être fusionnées des écoles élémentaires, ou des écoles maternelles, ou encore une **école** maternelle et une **école** élémentaire.*

## Qu'en est-il pour Hermonville ?

Il est question de fusionner les écoles maternelle et élémentaire pour les transformer en école primaire, avec une seule direction, de la Petite Section au CM2.

## Pourquoi cette fusion ?

- Souhait de départ d'un des deux directeurs.
- Structure du groupe permettant cette fusion sans grand changement organisationnel.
- Ecole à dimension moyenne : 8 classes

## Quelles questions peuvent être soulevées ?

- Les changements concernant le fonctionnement de l'école.
- Le risque concernant les effectifs dans les années futures.

M. Rostein, président de l'association de parents d'élèves et représentant des parents de l'école élémentaire, nous informe avoir communiqué avec les représentants de parents d'élèves et évoque ses craintes concernant cette fusion : le calcul de la moyenne des effectifs se fera par la suite sur 8 classes et non plus sur 5 + 3, il indique que des fermetures de classe plus fréquentes sont à craindre. Il relève et insiste également sur le « risque » de devoir envisager une classe « charnière » maternelle / élémentaire.

Mme Banasiak précise que par le passé, il est vrai, cette organisation a été écartée mais qu'à l'époque, il n'était pas question de fusion d'école. Si à l'avenir, les effectifs amenaient à envisager ce type de répartition, les enseignants sauraient gérer un niveau de classe tel que celui-ci, comme n'importe quel autre. Il est important de leur faire confiance et de croire en leurs professionnalisme et savoir-faire. Les élèves, leur développement personnel et la réussite de leurs apprentissages sont, depuis toujours, la priorité absolue.

Les enseignants exposent, selon eux, les avantages et inconvénient d'une telle fusion :

### **Avantages**

- travail d'équipe plus facile entre les enseignants, en particulier pour la liaison GS/CP (cette dernière existe déjà)
- Ce travail d'équipe est déjà bien ancré dans nos pratiques. Nombre de projets sont réalisés entre l'école maternelle et élémentaire depuis plusieurs années.
- multiplication des possibilités en termes d'échanges de service (surtout vrai lorsque les 2 écoles sont sur le même site)
  - meilleure mutualisation des moyens, du matériel, des projets pour les municipalités ou l'intercommunalité
  - décharge parfois plus importante pour le Directeur lorsque le nombre de classes est plus importants, donc plus de temps pour gérer le travail, les éventuelles rencontres avec les parents etc.

### **Inconvénient**

- globalisation des effectifs au moment des groupes de travail de la carte scolaire qui statuent sur les ouvertures et fermetures de classe.

Mme Dumortier, enseignante qui a rejoint l'école en septembre 2020, fait part de son expérience positive durant 12 ans au sein d'une école primaire dans un autre village. Elle confirme que les projets conjoints sont plus faciles à mettre en place, que le travail d'équipe et le suivi des élèves sont renforcés.

Concernant les effectifs, M. Alavoine, directeur de l'école élémentaire a réalisé des projections avec hypothèses basse et haute d'arrivées d'élèves de PS, en gardant à l'esprit que ces données sont très difficiles à évaluer car pouvant varier fortement d'une année à l'autre. Pour se rapprocher de la réalité, une moyenne est réalisée sur les dernières années.

A noter que cette année déjà, l'école élémentaire subit une fermeture de classe car il y a une baisse de l'effectif global.

Il n'y a, a priori, pas de risque de fermeture à la rentrée de septembre 2022.

Pour la suite, il est difficile d'évaluer le risque reposant sur les arrivées de PS mais aussi sur les nouveaux habitants, beaucoup de constructions sont en cours dans le secteur.

Mme Banasiak précise tout de même que durant de nombreuses années les effectifs en maternelle ont été importants (entre 27 et 30 à plusieurs reprises) et que, même si des classes chargées sont évidemment moins « confortables », les enseignants ont toujours mis en œuvre les instructions officielles et mener à bien les enseignements et nombre de projets, pour la réussite des élèves.

Beaucoup d'événements passés sont évoqués durant l'échange engagé au cours de ce Conseil d'Ecole.

M. Rostein évoque que, par le passé, l'équipe enseignante s'était opposée à une fusion. Mme Banasiak précise qu'effectivement, la question avait été soulevée par parents et enseignants au moment du départ en retraite du précédent directeur de l'élémentaire mais aucun projet concret de fusion n'avait été entamé.

M. Rostein évoque le compte-rendu de l'école maternelle du 5 novembre 2018 dans lequel il aurait été fait acte d'un projet de fusion pour la rentrée de septembre 2019.

**Ajout a posteriori de cette réunion :**

***Après recherche dans les archives, voici l'extrait du dit compte-rendu correspondant à ce sujet :***

*A la demande des parents, la rentrée 2019 a été évoquée. Ils s'interrogent sur l'organisation du groupe scolaire, le poste de direction de l'élémentaire étant vacant à la fin de cette année 2018-2019.*

*L'équipe enseignante n'a, à ce jour, aucune information à ce sujet.*

Mme Diffalah a réagi à ces échanges en indiquant partager les inquiétudes et arguments de M. Rostein. Elle comprend également mieux les explications apportées par l'équipe enseignante en qui elle affirme avoir confiance. Néanmoins, il lui paraît difficile de se prononcer.

Mme Saliba comprend elle aussi les craintes concernant les effectifs et les potentielles futures fermetures mais questionne également sur le fonctionnement de l'école : quel impact la fusion aura-t-elle sur la vie de l'école : cour et entrée dans l'école ?

Les enseignants expliquent que la fusion n'impactera pas l'organisation générale. Elèves de maternelle et d'élémentaire seront toujours dans deux cours de récréation séparées et les entrées toujours différenciées.

L'école primaire serait une entité comprenant toujours la maternelle et l'élémentaire.

Mme Saliba assure également sa confiance en l'équipe enseignante.

Mme Damien, quant à elle, dit ne pas avoir beaucoup connaissance du système mais a néanmoins connaissance de classes mixées pour lesquelles les retours sont positifs pour les élèves.

M. Rostein réaffirme également sa confiance dans l'équipe de l'école. Mme Lejeune nous dit avoir peu de recul car maman d'une élève de PS, donc récemment arrivée dans le système scolaire. Néanmoins, elle affirme également une grande confiance aux enseignants et en l'école.

M. Rostein s'inquiète également de la disponibilité du directeur qui serait nommé sur l'école primaire, d'après lui moins disponible pour répondre aux sollicitations immédiates.

Il évoque qu'il y avait par le passé trois directeurs sur le secteur (avec l'école maternelle de Villers-Franqueux qui a fermée en 2017) et qu'il n'y en aura alors plus qu'un.

Mme Banasiak rappelle qu'en cas de besoin, un entretien est toujours proposé et que les temps d'accueil des élèves ne sont pas forcément les plus adaptés bien qu'importants en effet. A noter qu'il y a toujours, à ces moments, un interlocuteur même si ce n'est pas le directeur.

M. Rostein évoque aussi la procédure qui a été, selon lui, précipitée. Mme Banasiak précise qu'effectivement le Conseil d'Ecole aurait dû se dérouler en février mais qu'à cette époque, rien n'était encore concrètement en projet, qu'il aurait donc été difficile d'engager des discussions et d'émettre un avis. Les choses se sont enchaînées rapidement dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine du mois de mars, le projet a été validé par l'Education Nationale, le Grand Reims et la mairie d'Hermonville où est implantée l'école.

M. Rostein nous fait part de la volonté de plusieurs parents de vouloir prendre contact avec M. l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Reims Nord afin d'échanger sur la procédure de cette fusion.

**Sur proposition de Mme Banasiak, la majorité des personnes présentes préfèrent reporter le vote pour remise d'un avis consultatif du Conseil d'Ecole au lendemain, vendredi 9 avril 2021 à 18h.**

### **Reprise le vendredi 9 avril à 18h :**

M. Rostein nous informe avoir pu s'entretenir ce jour avec M. Hornewer, Inspecteur de l'Education Nationale, circonscription de Reims Nord, qui comprend le ressenti des parents tout comme leurs inquiétudes.

Il a présenté la situation, reprenant les points évoqués en séance la veille. Il a également évoqué la possibilité d'un Conseil d'Ecole extraordinaire si besoin auquel il serait présent.

Après résumé de cet échange, les membres suivants sont invités à voter concernant la fusion des écoles maternelle et élémentaire (pour/contre ou abstention) :

- parents titulaires (ou suppléants) : 3
- enseignants : 3
- commune où l'école est implantée : 1
- représentant de la CUGR qui a la compétence scolaire : 1
- DDEN : 1

### **Résultats du vote :**

Parent d'élève	C. Rothier	<b>ABSTENTION</b>
Parent d'élève	A. Damien	<b>POUR</b>
Parent d'élève	C. Saliba	<b>POUR</b>
Enseignant	S. Frohlich	<b>POUR</b>
Enseignant	H. Dumortier	<b>POUR</b>
Enseignant	E. Banasiak	<b>POUR</b>
Mairie Hermonville	K. Beaujard	<b>POUR</b>
CUGR	K. Beaujard	<b>POUR</b>
DDEN	Absent	/

**Soit 1 ABSTENTION et 7 POUR.**

**Certains parents restent inquiets de l'avenir de l'école dans cette nouvelle organisation, craignant une fermeture de classe en raison du plus grand nombre de classes de la future école primaire et du « lissage » des effectifs.**

## **V. Questions diverses**

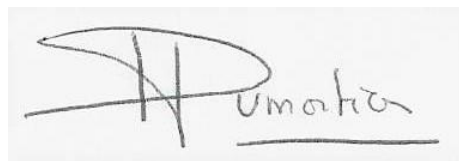
Aucune autre question que celles à l'ordre du jour n'a été abordée.

L'ordre du jour étant épuisé, la première phase de la séance est levée à 20h30 le jeudi 8 avril 2021 et la seconde à 18h30 le vendredi 9 avril 2021 après vote.

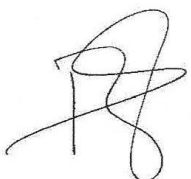
Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu en juin, très certainement conjointement avec l'école élémentaire.

**Le secrétaire de séance,**

**Le Président,**



Signature of the Secretary.



**GROUPE SCOLAIRE  
"Les Deux Coteaux"  
ECOLE MATERNELLE  
Rue des Buries  
51220 HERMONVILLE**



## ANNEXE

## CLASSE COMPAGNONS BATISSEURS – ECOLE LES 2 COTEAUX D'HERMONVILLE

**2 classes : 50 élèves de maternelles + 11 adultes**

2021	MATIN	APRES-MIDI
Mardi 11 mai	<b>Journée Ateliers sur le thème Médiéval à l'école</b>	
	<p><b>9h à 11h30 :</b></p> <p><b>Classe 1 : Atelier danse « Dansez Damoiselles et damoiseaux »</b>            Découverte de quelques danses simples de la Renaissance            Présentation musicale d'instruments joués au Moyen-Âge et à la Renaissance</p> <p><b>Classe 2 : Atelier héraldique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>L'histoire de l'héraldique</b> est riche, entre symbolique des couleurs et importance des formes choisies pour la confection des blasons.  <b>Création d'un blason individuel.</b></li> </ul>	<p><b>14h à 16h30 :</b></p> <p><b>Classe 1 : Atelier héraldique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>L'histoire de l'héraldique</b> est riche, entre symbolique des couleurs et importance des formes choisies pour la confection des blasons.  <b>Création d'un blason individuel.</b></li> </ul> <p><b>Classe 2 : Atelier danse « Dansez Damoiselles et damoiseaux »</b>            Découverte de quelques danses simples de la Renaissance            Présentation musicale d'instruments joués au Moyen-Âge et à la Renaissance</p>
Vendredi 4 juin	<p style="text-align: center;"><b>Départ de l'école à 7h30 le matin (RDV 7h15).</b> - Voyage aller en <b>autocar de tourisme.</b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>Journée à Provins de 10h45 à 15h</u></b></p> <p style="text-align: center;"><a href="#">RDV 10H45 Chemin de Villecran</a></p> <p style="text-align: center;"><b>11h15 à 12h : Spectacle « Epées et donjon » : Découverte du monde de la chevalerie,</b>            Thibaud IV accompagné de ses chevaliers vous livreront tous leurs secrets ! démonstration de tirs et de combats.</p> <p style="text-align: center;"><a href="#">Panier repas et goûter fournis par les familles.</a></p> <p style="text-align: center;"><b>14h15 à 15h15 : 1 visite théâtralisée par classe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Jeu de piste « Où se cache le cheval d'Arthur »</i></li> <li>- <i>Le banquet– Les noces de Dame Blanche</i></li> </ul> <p style="text-align: center;">Retour à l'école à 18h30</p>	